



Ateliers th matiques

Fa ade Manche Est – Mer du Nord

08.02.2024 | **Boulogne-sur-Mer**

Présentation du Débat Public

par la Commission
Particulière du Débat
Public (CPDP)

Qu'est-ce que la Commission nationale du débat public (CNDP) ?

- Une autorité administrative **indépendante** (AAI)
- Chargée de veiller au respect du droit constitutionnel à l'information et à la participation du public
- **« Toute personne a le droit (...) de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement » (article 7 de la Charte sur l'environnement)**

Quel est le rôle de la CNDP ?

Elle est saisie sur certains projets ou planification de politiques publiques pour assurer de **l'information et la participation du public**

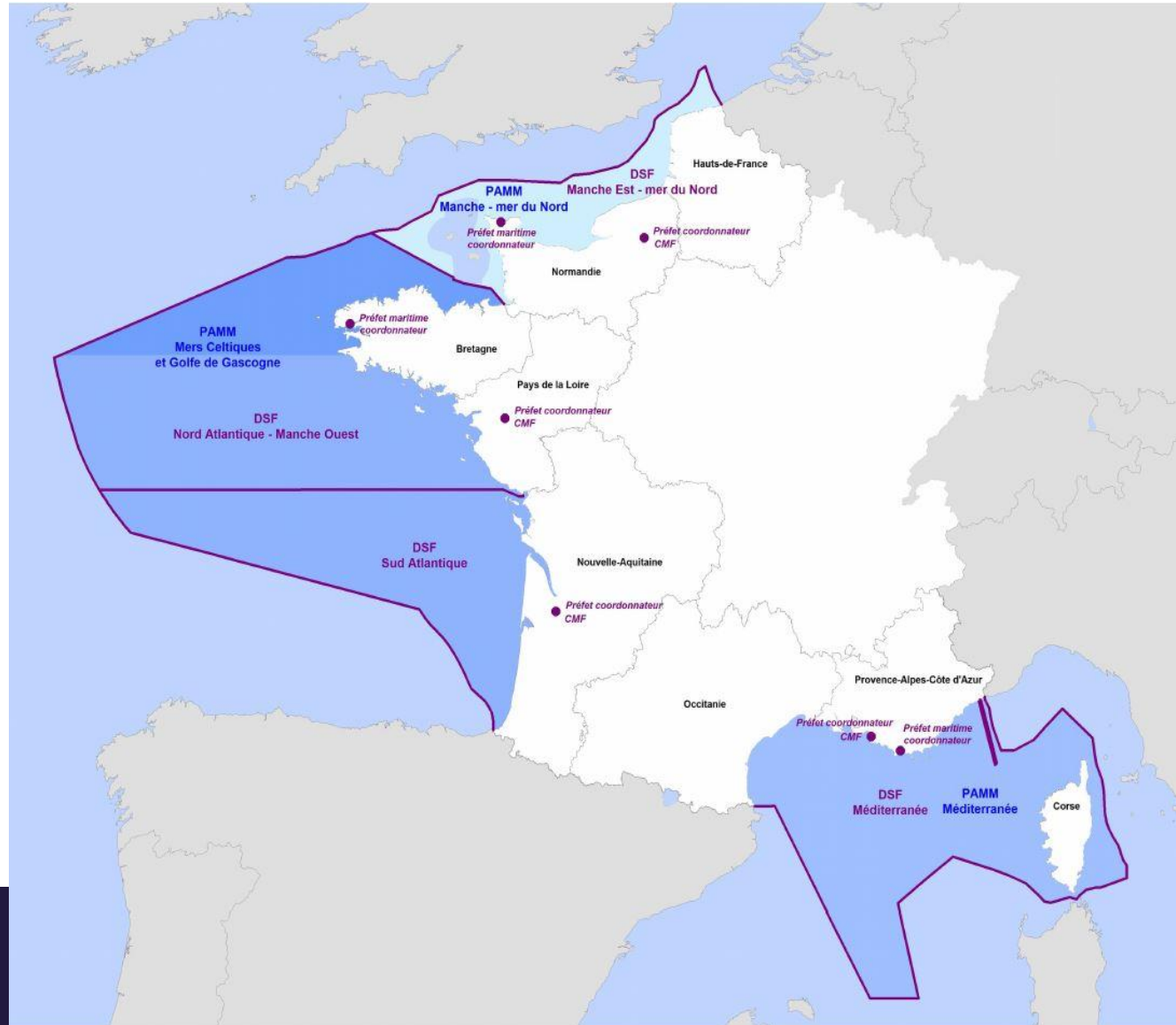
- Transparence, accessibilité et complétude de l'information
- Organisation des échanges (modalités de participation)
- Restitution de la parole du public, deux mois après le débat : le compte rendu
- Reddition des comptes : avis sur la complétude de la réponse de la maîtrise d'ouvrage au compte-rendu du débat

Le débat public « La mer en débat »

- **Premier débat public de planification maritime** (enseignements de précédents débats).
- Du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024
- A la suite d'une saisine conjointe des ministres de la transition énergétique, de l'écologie et de la mer ainsi que réseau transport d'électricité (RTE) portant sur la mise à jour des **documents stratégiques de façade et cartographie de l'éolien en mer (45 gigawatts)**
- En principe, il n'y aura plus de débats projets par projets

Un débat national, sur les 4 façades maritimes

- Un débat organisé par une équipe de citoyennes et de citoyens, nommés pour le temps du débat.



Grands thèmes interdépendants :

- Les rapports entre la mer, la terre, la société
- L'environnement, le climat et la biodiversité
- L'éolien en mer et les énergies marines renouvelables
- Les activités maritimes et littorales
- La “gouvernance” et participation du public

Présentations introductives pour préparer vos échanges par tables

2 thèmes pour ces ateliers :

- Biodiversité
- Pollution terre-mer

Traités successivement par chaque table :

30 min + 30 min

Thème n°1 : La biodiversité

Intervention de Jean-Claude DAUVIN,
Professeur Emérite à l'Université de
Caen, membre du GIEC Normand – 7'

Intervention des services de l'Etat –
DIRM – 5'

Thème n°2 : La pollution terre-mer

Intervention de Arnaud GRAVES–
Conservatoire du Littoral – 5'

Intervention de l'Agence de l'Eau
Artois-Picardie – 10'

**Avant de débiter les
échanges par tables,
des questions de
compréhension à nos
intervenants
introductionnels ? – 5'**

Conditions des échanges

Respect des consignes des **facilitateurs/trices** au sein de chaque groupe.

Accueil respectueux de la parole des autres et **droit au désaccord**.

Pas de niveau de connaissances nécessaire pour s'exprimer. Il n'y a pas de « questions bêtes ».

Des points de vue **argumentés**.

Circulation de la parole équilibrée entre tous les participants.

Traçabilité des échanges : vous êtes co-responsables des **supports papiers** de prise de notes.

Début des échanges !

Thème n°1 :
« La biodiversité »

30 minutes

Suite des échanges !

Thème n°2 :
« La pollution terre-mer »

30 minutes



RESTITUTION

CONCLUSION

par la Commission
Particulière du Débat
Public (CPDP)

**Rappel des autres modalités du
Débat et moment convivial**

**Invitation à participer aux tables-
rondes du soir : 19h-21h**

Le débat continue :

- Déposez un avis sur la plateforme :
<https://participer-la-mer-en-debat.cndp.fr/>
- Posez vos questions à la maîtrise d'ouvrage
- Produisez un cahier d'acteur (collectivités, association, fédération, syndicat, etc.)
- Commentez les cartes !
- Utilisez l'outil « Faites l'expérience! »
- La mer en 3D



**Merci à toutes et
tous pour votre
participation !**



Forum & ateliers thématiques

08.02.24 | Boulogne-sur-Mer

Les modalités du débat

